



PREMIER TRIMESTRE DE 2023 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2023

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Bénéfice net 3,2 milliards de dollars <i>Baisse de 22 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action 2,29 \$ <i>Baisse de 19 % d'un exercice à l'autre</i>	DPPC ⁽¹⁾ 532 millions de dollars <i>Ratio de la DPPC liée aux prêts ⁽²⁾ en hausse de 7 p.b. ⁽³⁾ d'un trimestre à l'autre</i>	RCP ⁽⁴⁾ 12,6 % <i>Baisse par rapport à 17,3 % à l'exercice précédent</i>	Ratio CET1 ⁽⁵⁾ 12,7 % <i>Nettement supérieur au seuil réglementaire</i>
Bénéfice net exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾ 4,3 milliards de dollars <i>Hausse de 4 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action, exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾ 3,05 \$ <i>Hausse de 7 % d'un exercice à l'autre</i>	Total de la correction de valeur pour pertes de crédit 4,5 milliards de dollars <i>Ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts ⁽⁷⁾ en hausse de 3 p.b. ⁽⁸⁾ d'un trimestre à l'autre</i>	RCP exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾ 16,8 % <i>Baisse par rapport à 17,3 % à l'exercice précédent</i>	Ratio de levier ⁽⁹⁾ 4,4 % <i>Inchangé d'un trimestre à l'autre</i>

TORONTO, le 1^{er} mars 2023 — La Banque Royale du Canada ⁽⁹⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3,2 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, soit une baisse de 881 millions, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,29 \$, ayant reculé de 19 % par rapport à cette même période. Exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾ au titre de l'incidence du Dividende pour la relance du Canada (DRC) et des autres ajustements fiscaux connexes, le bénéfice net de 4,3 milliards de dollars affiche une hausse de 4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine a été contrebalancée en partie par les plus faibles résultats du secteur Assurances.

Les résultats du trimestre à l'étude reflètent également l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'établissant à 25 p.b., attribuable surtout aux dotations liées aux prêts productifs constituées au cours du trimestre à l'étude en raison principalement des changements défavorables de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit, alors que des contrepassations avaient été comptabilisées un an plus tôt. L'accroissement des dotations liées aux prêts douteux a également contribué à cette hausse.

Le bénéfice avant dotation et impôt ⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,9 milliards de dollars, en hausse de 385 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la progression du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt et la forte croissance des prêts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. L'augmentation des revenus du secteur Marchés mondiaux – Marchés des Capitaux, reflétant l'intensification des activités des clients, a également contribué à la hausse précitée. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts, du fait essentiellement de l'augmentation des salaires, de la rémunération variable et de la rémunération fondée sur des actions, ainsi que des investissements dans la technologie en cours et de l'accroissement des coûts discrétionnaires afin de soutenir la forte croissance attribuable aux clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 17 %. Exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾, le bénéfice net est en hausse de 10 %, en raison de l'amélioration des résultats des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les plus faibles résultats des secteurs Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 12,6 %, ou 16,8 %, exclusion faite de l'élément spécifié ⁽⁶⁾, reflétant ainsi la forte croissance des capitaux autogénérés. Notre position de capital est demeurée solide, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) ayant atteint 12,7 %, soutenant la forte croissance des volumes et le versement de dividendes sur les actions ordinaires de 1,8 milliard de dollars. Nous avons par ailleurs affiché un solide ratio de liquidité à court terme moyen de 130 %.

« Dans un monde complexe et incertain, RBC demeure déterminée à offrir leadership, stabilité et conseils à ses clients et ses collectivités. Comme en attestent nos résultats du premier trimestre, nous gérons le risque avec prudence, tout en assurant une forte croissance des revenus grâce à notre modèle d'affaires diversifié. À l'avenir, les activités de premier ordre de RBC, notre bilan solide et nos avantages stratégiques nous permettront de poursuivre la transformation axée vers l'avenir de notre banque et la création de valeur pour notre clientèle, nos collectivités et nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

	Données présentées :	Excluant l'élément spécifié ⁽⁶⁾ :
T1 2023 par rapport au T1 2022	• Bénéfice net de 3 214 millions de dollars	↓ 22 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,29 \$	↓ 19 %
	• RCP de 12,6 %	↓ 470 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,7 %	↓ 80 p.b.
T1 2023 par rapport au T4 2022	• Bénéfice net de 3 214 millions de dollars	↓ 17 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,29 \$	↓ 16 %
	• RCP de 12,6 %	↓ 300 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,7 %	↑ 10 p.b.
	• Bénéfice net de 4 264 millions de dollars	↑ 4 %
	• Bénéfice dilué par action de 3,05 \$	↑ 7 %
	• RCP de 16,8 %	↓ 50 p.b.
	• Bénéfice net de 4 264 millions de dollars	↑ 10 %
	• Bénéfice dilué par action de 3,05 \$	↑ 11 %
	• RCP de 16,8 %	↑ 120 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspond aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(8) Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF.

(9) Les expressions « nous », « notre » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

La performance de nos secteurs présentée ci-dessous reflète le réaligement de certains secteurs à présenter annoncé le 6 février 2023 et entrant en vigueur le 1^{er} novembre 2022. Pour de plus amples renseignements, se reporter à notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2023.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 2 126 millions de dollars s'est accru de 152 millions, ou 8 %, sur un an, en raison essentiellement de la hausse du revenu net d'intérêt, laquelle reflète l'amélioration des écarts associée à la hausse des taux d'intérêt et la croissance moyenne des volumes de 9 % dans le cas des prêts (dont une progression à deux chiffres des prêts aux entreprises et des cartes de crédit, de 15 % et 13 %, respectivement) et de 8 % dans le cas des dépôts du secteur Services bancaires canadiens. Cette hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des coûts liés au personnel, la diminution des soldes des fonds communs de placement ayant entraîné une réduction des frais de placement, ainsi que par la hausse du taux d'imposition effectif attribuable à l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt des sociétés au Canada.

Le bénéfice net s'est affaibli de 13 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, laquelle a été contrebalancée en partie par l'accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à l'élargissement des écarts.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 848 millions de dollars s'est renforcé de 27 millions, ou 3 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la progression du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt, laquelle s'est également traduite par une augmentation des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage. La hausse des revenus tirés des transactions a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été atténués par la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients principalement attribuable à des conditions de marché défavorables, l'incidence de la contrepassation d'une réserve légale pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, ainsi que par l'accroissement des coûts liés au personnel.

Le bénéfice net a progressé de 12 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent du fait principalement de la hausse des revenus tirés des transactions, laquelle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts liés au personnel résultant essentiellement d'une augmentation saisonnière de la rémunération.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 148 millions de dollars, soit un repli de 49 millions, ou 25 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des coûts de financement, laquelle a été contrebalancée en partie par l'amélioration de la sinistralité.

Le bénéfice net a reculé de 120 millions de dollars, ou 45 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence des changements favorables des hypothèses actuarielles au trimestre précédent.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 223 millions de dollars a progressé de 101 millions, ou 9 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la baisse du taux d'impôt effectif découlant de changements dans la composition du bénéfice, et de l'augmentation des revenus du secteur Marchés mondiaux, ce qui s'explique en grande partie par l'accroissement des revenus tirés des services de négociation de titres à revenu fixe du fait de l'intensification des activités des clients. Ces facteurs ont été atténués par la diminution des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, attribuable au ralentissement des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation et au recul des activités de syndication de prêts, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le bénéfice net a augmenté de 510 millions de dollars, ou 72 %, par rapport au trimestre précédent, reflétant essentiellement la progression des revenus tirés des services de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 janvier 2023, notre ratio CET1 s'établissait à 12,7 %, en hausse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogénérés et de l'incidence favorable des ajustements de la juste valeur constatés dans les autres éléments du résultat global, facteurs en partie neutralisés par l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes et l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change).

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 janvier 2023 s'est établie à 130 %, ce qui représente un excédent de quelque 88 milliards de dollars, comparativement à 125 % et à un excédent d'environ 73 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme a augmenté par rapport au trimestre précédent en raison surtout de l'émission de produits de financement à terme et de la hausse des dépôts de clients, facteurs en partie contrebalancés par la croissance des prêts de gros.

Au 31 janvier 2023, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 112 %, ce qui représente un excédent d'environ 100 milliards de dollars, comparativement à 112 % et à un excédent d'environ 95 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré stable d'un trimestre à l'autre; cependant, l'excédent a augmenté en raison principalement de l'émission de produits de financement à terme et de la hausse des dépôts de clients, facteurs en partie contrebalancés par la croissance des prêts de gros.

Qualité du crédit

Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 532 millions de dollars, soit une hausse de 427 millions par rapport à il y a un an, ce qui rend principalement compte de l'accroissement des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le contraste entre les dotations constituées au cours du trimestre à l'étude et les contrepassations de l'exercice précédent dans les secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux a également contribué à cette augmentation. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 20 p.b. pour s'établir à 25 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a pour sa part augmenté de 8 p.b. pour se fixer à 17 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 173 millions de dollars, comparativement à (80) millions il y a un an, ce qui tient essentiellement aux changements défavorables de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit, principalement dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et plus particulièrement dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 177 millions de dollars, en raison principalement de l'accroissement des dotations dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens. Les dotations constituées au cours du trimestre à l'étude dans le secteur Marché des Capitaux, principalement pour les secteurs d'activité des télécommunications et médias et des biens de consommation de base, et l'augmentation des dotations du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), principalement pour les secteurs d'activité des autres services et de la consommation discrétionnaire, ont également contribué à la hausse.

Premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 151 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison de l'accroissement des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 7 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 5 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a augmenté de 47 millions de dollars, ou 37 %, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la dotation du trimestre précédent ayant reflété l'incidence des contrepassations de dotations de nos portefeuilles du secteur Services bancaires dans les Antilles du fait de la relance postpandémique et de l'actualisation des modèles. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine, surtout dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), ce qui reflète l'incidence moindre des changements défavorables de nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 103 millions de dollars, ou 41 %, ce qui témoigne en grande partie de l'accroissement des dotations du secteur Marchés des Capitaux dans quelques secteurs d'activité, y compris celui des télécommunications et des médias. Cette augmentation est également attribuable à l'accroissement des dotations du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), principalement dans les secteurs d'activité des autres services et de la consommation discrétionnaire, et dans nos portefeuilles de prêts de détail du secteur Services bancaires canadiens.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certains paramètres financiers, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 par rapport aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 octobre 2022. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 214 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023; 4 095 millions pour le premier trimestre de 2022) avant impôt (2 128 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023; 1 289 millions pour le premier trimestre de 2022) et dotation à la provision pour pertes de crédit (532 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023; 105 millions pour le premier trimestre de 2022). Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

Résultats excluant un élément spécifié

Nous sommes d'avis que la communication de résultats et de certaines mesures qui ne tiennent pas compte de l'élément spécifié décrit ci-après améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, nos résultats ont été touchés par l'élément spécifié suivant :

- l'incidence du DRC et l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt des sociétés au Canada applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, qui ont été annoncés dans le budget de 2022 du gouvernement du Canada et qui sont entrés en vigueur au cours du trimestre à l'étude.

Le tableau qui suit présente nos résultats consolidés ainsi que certaines mesures, exclusion faite de l'élément spécifié. Les résultats et mesures excluant l'élément spécifié présentés ci-après sont des mesures hors PCGR.

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre clos (1)		
	le 31 janvier 2023		
	Tel que présenté	Élément exclu	
Incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes (2)		Excluant l'élément spécifié	
Total des revenus	15 094 \$	- \$	15 094 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	532	-	532
Frais autres que d'intérêt	7 675	-	7 675
Impôt sur le résultat	2 128	(1 050)	1 078
Bénéfice net	3 214 \$	1 050 \$	4 264 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 168	1 050	4 218
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 382 754		1 382 754
Bénéfice par action – de base (en dollars)	2,29 \$	0,76 \$	3,05 \$
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires (en milliers)	1 384 536		1 384 536
Bénéfice par action – dilué (en dollars)	2,29 \$	0,76 \$	3,05 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	12,6 %	4,2 %	16,8 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 31 octobre 2022.

(2) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux. Ils ne tiennent pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos buts, notre vision et nos objectifs stratégiques en matière de rendement financier et de questions environnementales et sociales ou autres, ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence, aux modèles et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (le rapport annuel 2022) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2022, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2023 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 1^{er} mars 2023 à 8 h (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 1409561#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 1^{er} mars 2023 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 24 mai 2023, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 9727174#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Christine Stewart, directrice, Communications financières, christine.stewart@rbc.com, 647-271-2821

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 97 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.